



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Association communautaire La Croisée

15 octobre 2023 (14h00 – 17h00)

Club de Golf de Gatineau

Quorum:

32 membres étaient présents à l'Assemblée générale annuelle (AGA).

(L'association communautaire compte actuellement 352 membres. En raison des « défis sociaux postpandémiques », l'exigence de quorum de 10 % a été levée.)

Bienvenue

Les voisins sont arrivés et ont discuté entre eux en partageant nourriture et rafraîchissements avant que Michèle Malboeuf (Conseil d'administration/Membre) accueille tout le monde à 15h00.

Ordre du jour:

Conseillère Caroline Murray

Larry Prickett (conseil d'administration/membre) a souligné le temps limité de l'invitée spéciale, la conseillère Caroline Murray, avant de la présenter au groupe.

Caroline Murray a fait mention de l'importance du bénévolat et des associations communautaires et a donné un aperçu des mises à jour concernant le développement de la communauté de La Croisée et du district #3 environnant.

Une période de questions et réponses a suivi. La plupart des préoccupations concernant les délais de développement et d'information/engagement des citoyens ont été discutés. Il y a eu un respect et une appréciation mutuels de la part de tous au cours de la discussion.

Mme Murray a conclu en invitant les gens de la communauté désirant s'adresser au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour exprimer leurs opinions et objections au projet de construction du projet résidentiel intégré sur la rue Impasse du Tertre de se présenter en personne à la Maison du citoyen située au 25, rue Laurier, à la salle Mont-Bleu, 1er étage le 23 octobre à 17h30.

Mises à jour des associations communautaires 2022-2023:

Il existe 14 associations communautaires reconnues dans le secteur Aylmer. L'Association communautaire La Croisée comptait 347 membres au 30 avril 2023.

On rappelle aux membres le but de l'association communautaire à but non lucratif. Certaines initiatives de quartier sont possibles grâce à la collaboration, au consensus et au bénévolat. Elles se sont révélées accueillantes et agréables (temps de bénévolat 3 à 10 heures/an en moyenne).

Des relations positives avec les partenaires externes ont été maintenues ainsi que la désignation de l'Association comme « Grande Partenaire » avec la Ville de Gatineau.

Le renouvellement du protocole d'entente quinquennal du hangar de stockage communautaire du parc avec la Ville de Gatineau a été discuté.

On rappelle aux membres que bien que la communauté ait construit le cabanon, celui-ci est maintenant la propriété de la Ville de Gatineau. Cependant, l'Association continuera à détenir seule l'usage et la gestion de cet actif. La croissance du matériel communautaire récréatif/événementiel stocké dans le parc s'est poursuivie.

Actuellement, les statuts des associations à but non lucratif (quelque peu typiques et compliqués) peuvent ne pas refléter l'accueil approprié à l'engagement communautaire et au bénévolat. En tant qu'organisation à but non lucratif relativement petite, les statuts de l'Association seront révisés pour simplifier les rôles/responsabilités afin de permettre une collaboration et un consensus bénévoles plus faciles tout en respectant les obligations juridiques globales. Les statuts révisés seront présentés pour approbation lors de la prochaine AGA.

À cet égard, à mesure que notre Association à but non lucratif évolue, le conseil d'administration bénévole ne peut pas tout faire. Ainsi, afin de faciliter l'accueil des voisins aux événements communautaires, un comité de coordination des événements sera mis sur pied. Bénévolat (8-10 heures/an), le comité de coordination des événements ainsi que d'autres bénévoles aideront l'Association à faire évoluer la création d'événements pour qu'ils soient plus agréables et plus faciles pour tout le monde.

Mise à jour de fin d'exercice (1er mai 2022 – 30 avril 2023)

Les états financiers ont été présentés et expliqués.

Résumé de base :

Revenu total : 5 374,75 \$ (subventions, dons, intérêts)

Revenu net (après dépenses) : 2948,23 \$

Capitaux totaux détenus : 12 973,41 \$

L'Association continue de maintenir et d'allouer le financement de manière responsable. Bien que le financement ait pu s'accumuler pendant la pandémie, l'Association doit aller de l'avant avec ses dépenses en tenant compte des actifs durables et de l'amélioration continue d'une collaboration communautaire agréable. (Par exemple, achat/stockage de matériel de loisirs/événement, financement de loisirs/événement, investissement dans la communication et autres technologies, etc.)

Motions and Adoptions:

Approuver/Adopter le conseil d'administration des bénévoles :

Trois autres voisines (Lyne Forget-Lanthier, Laura Parpalita et Sophie Robichaud) ont offert de se porter volontaires au conseil d'administration et ont été approuvées.

(Le conseil d'administration bénévole comprend désormais Charlie Barnett, Lyne Forget- Lanthier, Nick Giannakoulis, Michèle Malboeuf, Laura Parpalita, Larry Prickett, Sophie Robichaud, Qi Zhou.)

Approuver/Adopter la date révisée de l'Assemblée générale annuelle :

La motion visant à réviser la date de l'Assemblée générale annuelle pour la rapprocher de la fin de l'exercice financier de l'Association et de la saison des événements communautaires a été présentée et adoptée. L'assemblée générale annuelle aura désormais lieu en juin.

Approuver/Adopter un comité de coordination d'événements :

Adopté. Les bénévoles du comité sont approuvés pour inclure Lise Blanchette. Il a été noté que d'autres voisins ont exprimé leur intérêt à se joindre au comité de l'événement, mais n'étaient pas présents. (Les membres du Conseil d'administration les aideront.)

Discussion ouverte:

- La discussion s'est déroulée dans le calme et le respect entre les voisins présents.
- Le développement et les embouteillages constituent un problème majeur.
- La sécurité dans les rues était également une préoccupation.
- Le manque de temps et de transparence dans les consultations municipales appropriées a été discuté.
- La nouvelle école primaire et ses relations ont été discutées.

(Des tasses de « La Croisée » étaient disponibles pour la vente)

